

BULLETIN MUNICIPAL / AGNOS INFOS

Le mot du Maire

Afin de ne pas augmenter les impôts locaux, les orientations budgétaires drastiques nécessitent une recherche d'économies importantes dans le fonctionnement du budget d'AGNOS. C'est ainsi que fort de l'expérience d'il y a 10 ans pour réguler l'éclairage public le Conseil Municipal se dotera d'une série d'horloges électriques. Le Conseil Municipal dernier a décidé à partir du 1er Septembre 2015 de couper l'éclairage public de minuit à 5 h 00 du matin afin de diminuer la facture EDF, et ce, comme l'ont déjà effectué plusieurs villages de la C.C.P.O.. Ces créneaux horaires ne sont pas figés et peuvent évoluer ponctuellement en fonction d'une multitude de critères (fêtes, etc...). L'essentiel étant de garder une baisse importante de la consommation électrique.

En attendant, le projet global de relamping à leds (lampes à leds qui réduisent considérablement la consommation) a été déposé auprès du Conseil Départemental et est en attente de subventionnement.

Un regroupement d'achat sur les énergies a été effectué auprès du Syndicat d'Electrification afin de diminuer les factures de 15 %. Dans le même souci constant de faire payer au plus juste les prix des services mairie, les tarifs ont augmenté suite aux décisions du Conseil Municipal. Le camion sera loué 30 Euros pour un voyage à la déchetterie aller et retour avec le service du chauffeur employé communal. Les locations des salles et la garderie augmenteront parallèlement aux tarifs pratiqués par les communes voisines.

Les économies sont aussi de rigueur au sein de la C.C.P.O. (Communauté de Communes du Piémont Oloronais. Les élus : Président et Vice-Présidents ne perçoivent que la moitié de l'indemnité légale (cumuls des mandats).

Environnement : la mobilisation des acteurs associatifs de l'environnement d'AGNOS autour des projets ont permis d'empoissonner la Mielle. En effet, 30 kilos de truitelles ont été déversés dans notre ruisseau pour le bonheur de nos jeunes pêcheurs de moins de 16 ans. L'arrêté municipal stipule en effet que seuls les pêcheurs de moins de 16 ans peuvent s'adonner aux plaisirs de la pêche sur les 350 mètres en amont du pont de la Mielle avec cinq prises maximum journalières. Le tableau explicatif et les panneaux pédagogiques parsèment les sentiers découverte. Le cheminement tracé dans les champs autour de l'arboretum permettent de se déplacer dans l'arboretum et les espaces de biodiversité non tondus volontairement.

Des actions simples sur nos sentiers découvertes, bien expliquées vers les promeneurs et vers les scolaires .

LE MAIRE :
A. BERNOS





Ecole :

De nombreuses réunions entre Municipalité-Enseignants et parents délégués ont permis de soulever des problèmes et d'adapter des solutions pour répondre au mieux aux interrogations des parents pour le bien de nos élèves. L'emploi du temps proposé par les enseignantes pour la prochaine rentrée a été accepté.

Les parents d'élèves, le D.D.E.N., les enseignantes sont tenus au courant de l'avancée des multiples dossiers. Les TAP seront remis au goût du jour avec des projets pédagogiques nouveaux.

Achat d'un tableau numérique : afin de donner un enseignement moderne un tableau numérique sera acheté et installé à l'école. Les prochains budgets devront continuer cet investissement (sur les autres classes) moderne et plus adapté à notre vie numérique actuelle .

Bienvenue à Mme Pascale LECHARDOY, la nouvelle professeure des écoles qui rejoindra l'équipe enseignante actuelle.

Plan ORSEC Canicule :

Comme chaque année le plan canicule est reconduit : appels téléphoniques, visites, mobilisation des personnels et des élus pour accompagner les personnes seules (sans aide familiale et extérieure).

Chantiers jeunes : Les jeunes de moins de 15 ans encadrés par le Centre Social effectueront des travaux de peinture et de rotofil dans le village. Une bourse de 75 euros leur est attribuée pour 3 journées.



Inscriptions Ecole :

Les parents désirant inscrire leurs enfants à l'école d'AGNOS rentrée Septembre 2015 sont invités à venir en Mairie munis du livret de famille.

Cérémonies officielles : le jour de la commémoration.

Toutes les cérémonies officielles ont lieu devant le monument aux morts à 11h45 . Avis à la population !!!



Fête de la Musique :
Samedi 20 Juin Place de la Pétanque ou repli salle polyvalente en cas de pluie. Trois groupes sont au programme.



Comité des Fêtes

Nous tenons à remercier tous les participants à la soirée Paëlla, qui fut une soirée réussie.

Les quêtes auprès des Agnosiens débiteront fin du mois de Juin et début Juillet.

Les fêtes auront lieu du vendredi 14 Août au dimanche 16 Août.

A bientôt avec le programme des fêtes.

Période Estivade

Retour de quelques concours de pétanque qui seront organisés durant la période estivade.

POLLUTION : LE BRUIT

De nombreuses plaintes ont été reçues en mairie au sujet

- Des aboiements intempestifs de chiens enfermés ou attachés à l'extérieur.
- Des tondeuses (ou des tronçonneuses) utilisées trop tôt le matin et tard le soir.

Une visite courtoise scelle une bonne entente entre voisins et peut dissiper des frictions de voisinage.